

# PAR ICI LA BONNE SUBVENTION!

LE 31 MAI 2010 H16

Comment sont distribuées les subventions en Île-de-France ? Une analyse dans le détail montre que les contribuables peuvent avoir des doutes sur les choix effectués par la région.

*OWNI publie le point de vue de H16, qui présente les résultats d'une enquête sur les subventions de la région Ile-de-France. Son analyse au vitriol, qui se passe parfois de vérifier les infos (difficile de trouver une source fiable sur l'appartenance de Jean-Paul Huchon à la franc-maçonnerie), met néanmoins le doigt sur un sujet de taille – un demi milliard d'euros.*

C'est grâce au travail de fourmi de Chitah (dont on peut lire quelques articles sur [Contrepoints.org](#) et sur [son site](#)) que je découvre, consterné, la liste des subventions distribuées par la région Île-de-France aux associations et autres entreprises plus ou moins connues. Rassurez-vous : l'argent des Franciliens est bien utilisé pour aider les politiciens et leurs suiveurs à sortir de cette crise terrible.

Comme l'impose la loi, la région Île-de-France a donc publié – manifestement à contre-cœur – la liste des subventions dont elle a généreusement aspergé certaines associations et entreprises choisies avec soin.

## GALIMATIAS OPAQUE INEXPLOITABLE

Je dis à contre-cœur, car à en juger par la forme que prend **cette publication**, on comprend que la notion d'exploitabilité des données n'était pas le but d'une telle production. Tout est fait pour que le galimatias opaque écrit tout petit soit à la fois illisible et inexploitable. Publier un fichier excel aurait probablement été trop pénible.

Moyennant une petite re-numérisation, Chitah a donc réussi à transformer le résultat en fichier directement manipulable, et ainsi mener quelques calculs intéressants.



Tout d'abord, on peut commencer par trier l'ensemble des données autrement qu'alphabétiquement par le nom de l'association ou de la fondation bénéficiaire. Cela permet de dégager des tendances et d'aller fouiller un peu dans les gros versements. C'est toujours intéressant, puisque finalement, ce sont les impôts des Franciliens qu'on voit, ici, au travail.

Et ce travail permet de grandes et belles choses !

On passera sur les récipiendaires comme l'association Football Club de Montrouge et ses

15.000 euros, qui semblent relativement logiques : qu'une partie des ponctions fiscales partent dans des associations culturelles et sportives diverses, on s'y attend. Dans un monde parfait, les membres de telles associations cotiseraient eux-mêmes pour disposer des locaux ou des équipements, mais en Socialie française ou la solidarité forcée des gens pauvres de certains quartiers envers des gens plus pauvres d'autres quartiers est devenue une réalité si habituelle que plus personne n'y fait vraiment attention.

Une partie de ces subventions tombe donc sur des associations qui, finalement, se justifient sans peine et auraient probablement l'assentiment d'un grand nombre de Franciliens...

Mais en réalité, j'aimerais m'attarder sur d'autres montants, d'autres « associations », pas toutes culturelles ou sportives (à moins d'étendre largement la définition de ces deux mots dans des domaines insoupçonnés). Et là, en épluchant le passionnant listing, on découvre des pépites, dont **l'article sur Contrepoints se fait l'écho**.

## 85% DES SUBVENTIONS VONT À 10% DE BÉNÉFICIAIRES

On découvre ainsi que 85% des subventions vont à 10% de bénéficiaires. En terme de répartition, le socialisme ressemble beaucoup au capitalisme, à la nuance près du monopole de la force et du "Ferme ta gueule ou tu auras un contrôle fiscal", qui marche bien aussi.

Puis on commence, ligne à ligne, le lent travail de découverte ; on vogue de surprises en surprises en notant que les syndicats ne sont pas les plus mal servis. CGT, CFDT, CGPME, MEDEF, UNSA, UNEF, tous reçoivent différents montants, allant de plus de 6.000 d'euros pour le MEDEF à plus de 200.000 d'euros pour la CGT.

Le contribuable francilien, régulièrement acculé à rentrer chez lui à pied par les grèves répétées de ces syndicats, appréciera tout le comique de la situation à sa juste valeur. Franciliens : Huchon, qui, rappelons-le, adore les transports en commun surtout depuis qu'il ne les prend plus du tout, se fout ouvertement de votre gueule.

Une question taraude l'esprit chafouin qui m'anime : est-ce le rôle de la région de subventionner des syndicats ? Vraiment ?

## LA RÉPUBLIQUE LAÏQUE ARROSE LES PETITES POUSSÉS CONFESIONNELLES

Plus loin, on découvre que la République laïque et religieusement neutre ne s'empêche pourtant pas d'arroser les petites pousses confessionnelles comme des abbayes ou des temples, des associations catholiques, protestantes ou juives. Là encore, le contribuable francilien doit pouvoir se faire à l'idée que, s'il est athée, il contribue pourtant généreusement (on parle en centaines de milliers d'euros à chaque fois) aux deniers de ces différents cultes. À la limite, pourquoi pas, mais là encore, on se doute que l'unanimité d'une telle distribution d'argent public serait vite remise en question si les journalistes faisaient leur travail de publicité autour de ces faits. D'autre part, on peut se demander pourquoi telle ou telle association religieuse bénéficie d'une subvention plus importante de 10, 20 ou 30% qu'une autre. Toutes les religions sont égales, mais certaines valent plus que d'autres, dirait-on.

Plus anecdotique mais néanmoins tout aussi rigolo pour le portefeuille replet des citoyens qui payent tout ça, la région Île-de-France est heureuse de financer, à hauteur de 365.000 d'euros, l'entreprise Mov'Eo... de Haute-Normandie, ou l'association Juristes Solidarité, à hauteur de 28.000 euros, située à... Marseille. La région Île-de-France s'étend de plus en plus ! A ce rythme, elle va bientôt pouvoir ouvrir des ambassades en Bretagne, en Poitou-Charente et en Corse. On attend fiévreusement les premières rencontres au sommet entre Huchon et Royal.



## QUELLES PRIORITÉS EN PÉRIODE DE CRISE ?

Bref. Tout ceci constituerait, déjà et dans une république normalement constituée, d'intéressants sujets de débats : peut-on et doit-on subventionner tout cela ? En cette période de crise, peut-on se permettre d'arroser ainsi à droite ou à gauche des choses qui ne sont pas dans le *core-business* de la région, à savoir les infrastructures, les universités, les associations caritatives, sportives ou culturelles clairement identifiables comme telles ?

Parce que bon, on ne m'ôtera pas de l'idée que subvenir au Grand Orient de France pour 200.000 euros (dont J.P. Huchon ne fut-il pas membre, au passage ?) n'est pas exactement un devoir collectif ni une nécessité pour la région.

On ne m'ôtera pas de l'idée qu'il est tout de même plus que fort commode et tombe vraiment très bien qu'une association ou entreprise nommée « Le Lieu du design en IdF » reçoive plus de 2.8 millions d'euros (oui oui, quasiment trois millions) sachant que son directeur n'est autre que l'ex-directeur de cabinet de... Jean-Paul Huchon.

Il va de soi que **tout ceci est parfaitement légal**. Tout ceci n'est probablement en rien un détournement d'argent public, en tant que tel, et doit, plus que probablement, passer les fourches caudines d'un éventuel et très hypothétique audit auquel la région serait soumise si les citoyens, grognant, le réclamaient à cors et à cris.

Il n'empêche que tout ceci sent, encore une fois, une utilisation tout à fait discutable des fonds récupérés sur le dos des contribuables, qui les ont âprement gagnés et ont, objectivement, autre chose à foutre de leur argent que subventionner des associations comme le Forum des Essais sur l'art, Un Monde gourmand ou Energies durables IDF...

## COMBIEN DE CRÈCHES CRÉÉES ? COMBIEN DE TROUS DANS LES ROUTES BOUCHÉS ?

Combien de grèves évitées ? Combien de crèches créées ? Combien de trous dans les routes bouchés ? Combien de bancs de facs refaits avec l'argent que ces 3.000 associations diverses touchent pour la plupart pour le seul bénéfice des deux ou trois membres qui la composent ? On en fait, des kilomètres d'A86 pour une centaine de millions d'euros ! On en met en circuit, des rames de métro et des bus, pour la même somme !

Eh bien non. Pas de crèches, pas d'A86, pas de bus, plus de grèves des transports en commun dont **les tarifs augmentent généreusement** – vous la sentez bien, voyageurs usagés, la grosse subvention ? – et plein d'*homo festivus* heureux de continuer à pomper, légalement, dans le portefeuille des autres.

En Île-de-France, tout va bien : les contribuables payent, des intérêts privés sont arrosés, la collectivité souffre. Jean-Paul est réélu.

JPG - 24 ko

Dans le même temps, on note une véritable vague d'enquêtes de la part de nos journalistes qui veulent absolument savoir si, finalement, toutes ces subventions sont bien dues, et si elles servent bien les intérêts de la région.

Mmh..

En fait, non.

Ah bah oui, j'avais oublié : les journalistes ont autre chose à faire que des enquêtes et dénoncer les gabegies. Surtout en temps de crise.

Ce pays est bel et bien foutu.

>> Le fichier brut est **à consulter ici** (attention, les montants piquent les yeux)

—

Billet initialement publié sur **Contrepoints**, qui l'avait repris chez **Hashtable**

Images CC Flickr **guano**, **pfala** et **plousia**

**Mise à jour 10/06** Ajout du chapeau suite aux suggestions d'un lecteur.

**ANHAM**

le 31 mai 2010 - 14:03 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Très bon article. Un point cependant, vous appelez les journalistes à faire davantage leur travail d'enquête, d'analyse et de mise en lumière grâce aux "data", et vous avez parfaitement raison. Aussi, il aurait été intéressant de livrer des éléments d'analyse à décharge (pour la région), et pas seulement à charge... Par exemple, après un premier passage très rapide sur le fichier Excel (merci d'ailleurs !) on relève que près d'un quart des subventions (environ 120 millions) sont alloués à des organismes de formation, ce qui est bien de la compétence de la région. J'imagine ainsi qu'une analyse un peu plus poussée permettra de révéler que plus de 80 voire 90% des subventions vont à des associations ou des organismes tout à fait légitimes et utiles (vous parlez par exemple des crèches, j'en ai compté une dizaine recevant des subventions supérieures à 10.000 euros). Une fois cela dit, il devient utile de s'intéresser aux 10 à 20% de subventions "suspectes". Et pour prolonger il convient de voir comment les associations en question utilisent réellement cet argent...*

*PS : je ne travaille pas pour la région IDF, directement ou indirectement, ni ne reçoit de subventions de sa part ;-)*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**H16**

le 31 mai 2010 - 22:02 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@Anham

*Oui, l'article se veut volontairement à charge et non à décharge : c'est un choix assumé. Notez cependant qu'il ne s'agit pas dénoncer toutes les subventions, mais bien de pointer celles qui sont les plus surprenantes... Et il faudrait éplucher l'absolue totalité du fichier pour savoir si, finalement, les montants des subventions discutables sont très minoritaires ou pas.*

*Mais ce qui importe vraiment est de constater que oui, il y a bel et bien des espaces d'économies dans ces subventions, en ces temps difficiles : c'est à toutes nos administrations de faire la preuve que leurs dépenses sont justifiées, elles le doivent aux citoyens. Après tout, c'est bien de l'argent de tout le monde (tous les Franciliens, ici) dont il s'agit, et cet argent, parions en cette période de crise qu'il ne serait pas de trop dans la poche de beaucoup d'entre eux. Et une saine gestion, on sait ce que ça peut éviter...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**BEAULIEU**

le 6 juin 2010 - 7:59 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

Que la Région subventionne les syndicats en fonction de leur représentativité n'a rien de surprenant puisque la loi française prévoit le subventionnement de fonctionnement des organisations professionnelles par les collectivités locales. Un syndicat est une association comme les autres, l'exclure du champs des subventions serait une infraction.

Quant à Mov'Eo, il s'agit d'une structure qui a certes son siège en Haute Normandie mais elle est implantée en Ile de France ( <http://www.paris-region.com/ard/agence-regionale-de-developpement-ile-de-france/l-economie-d-ile-de-france/poles-de-competitivite/mov-eo-649.kjsp> )

Domage donc que vous n'avez pas pris la peine de recouper vos informations, votre article partait d'un bon sentiment mais finalement se révèle être un simple procès d'intention.

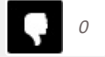
Cordialement

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**H16**

le 6 juin 2010 - 10:43 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



@beaulieu : Désolé, mais je crains que vous n'ayez loupé le sujet principal de l'article. Dire que subventionner un syndicat est une obligation légale, c'est très bien, mais ça ne répond pas à la question de fond : est-ce à la région de subventionner cela ? Se cacher derrière "Un syndicat est une asso, elle y a droit", c'est trop court : il y a des douzaines d'associations et d'entreprises qui ne reçoivent rien du tout, d'une part, et d'autre part, ça ne constitue pas une raison justifiant que des fonds publics (de personnes syndiquées, non-syndiquées, d'accord ou pas avec les syndicats et leurs actions) aillent dans leur poche. Bref, la question demeure.

Quant à Mov'Eo, là encore, le siège étant en Haute-Normandie, pourquoi les Franciliens payent pour cette entreprise ? La région Haute-Normandie n'a pas, par principe, a bénéficié de l'argent des Franciliens. Ces mêmes Franciliens mangent du camembert, ce n'est pas pour ça que la région IdF distribue généreusement son argent aux laiteries du patelin normand.

L'article vise à faire s'interroger : en temps de crise, doit-on subventionner tout et n'importe quoi, et sur quelle base, sur quelle justification ? En répondant "parce que c'est obligatoire, parce que c'est comme ça", vous ne répondez pas et vous adoubez ainsi le mécanisme.

Les grosses faillites sont souvent le résultat de milliers de petits renoncements.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**BEAULIEU**

le 6 juin 2010 - 13:47 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Bonjour,

De toute évidence, votre lecture des subventions allouées par la Région Ile de France est faussée.

Oui, il est juste et normal que la Région subventionne avec l'argent des contribuables des organisations syndicales établies en Ile de France. Elle subventionne des syndicats dont le siège social est sur son territoire. Il faut être précis, la Région ne subventionne pas le Siège National des Syndicats mais leur Union Régionale (ou tout autre entité à caractère régional). Nous sommes donc bien dans le cadre de subventionnement normal d'associations locales. Quant au fait que vous estimez anormal que l'ensemble des contribuables subventionnent indirectement des syndicats avec lesquels ils ne sont pas d'accord pose le problème de la démocratie républicaine qui considère que les collectivités publiques redistribuent l'argent de nos impôts selon le principe du bien général. Lorsqu'une partie de mes impôts sert à financer la construction d'un porte-avion nucléaire alors que je suis antimilitariste et pacifiste, je l'accepte car dans le même temps, une autre partie sert à financer des écoles et des hôpitaux. C'est le même principe pour les syndicats, il en va de la démocratie républicaine d'accepter que les structures de représentation de salariés soient aidées par les collectivités publiques en fonction de leur représentativité, que l'on soit syndiqué ou non, que l'on pour ou contre le droit des travailleurs a avoir des représentants.

Concernant Mov'Eo, il apparaît que non seulement cette structure a un siège social en Ile de France mais qui plus est dispose de locaux et de personnel rue St Antoine à Paris. Là où la question de son subventionnement peut se poser, c'est que de

nombreuses très grosses entreprises (Clemessy, Dassault, Faurecia, etc...) sont membres de cette association et qu'une aide supplémentaire de la Région peut s'avérer être inutile.

Pour conclure, la lecture exhaustive de la liste des subventions versées démontre que la Région ne subventionne pas tout et n'importe quoi. La liste est certes longue et les bénéficiaires très différents des uns des autres, il n'en reste pas moins que contrairement à ce que l'on pourrait croire, il est très difficile d'obtenir des subventions des collectivités publiques (j'en parle en connaissance de cause) justement parce que depuis plusieurs années un effort important a été fait pour filtrer au maximum les demandes et éviter de verser des subventions à des associations fantômes ou créées pour la circonstance comme cela existait il y a quelques années.

Alors bien sur, chaque contribuable peut estimer que la Région subventionne trop, pas assez, pas ceux qu'il faut, ceux qu'il ne faudrait pas, etc... mais que faire pour satisfaire le plus grand nombre ? Les chefs d'entreprises refuseront que les syndicats soient subventionnés, les syndicats refuseront que les entreprises soient subventionnées, les racistes refuseront que les associations anti-racistes soient subventionnées, les pêcheurs/chasseurs refuseront que les associations de défense de l'environnement soient subventionnées et vice et versa... la liste des oppositions peut être très longue et pourtant il faut bien avancer et maintenir le tissu socio-économique de nos régions en aidant les associations.

A moins bien sur que vous n'ayez une idée pour garantir la justesse, l'équité, l'égalité et la transparence des politiques de subventions de la Région Ile de France... dans ce cas exposez là, je crois savoir que nombreux sont ceux qui cherchent ce "graal"...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## H16

le 6 juin 2010 - 18:37 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



"Quant au fait que vous estimez anormal que l'ensemble des contribuables subventionnent indirectement des syndicats avec lesquels ils ne sont pas d'accord pose le problème de la démocratie républicaine qui considère que les collectivités publiques redistribuent l'argent de nos impôts selon le principe du bien général. "

Le principe démocratique a bon dos. Les syndicats sont ultraminoritaires (et ont du mal à représenter ne serait-ce qu'eux-mêmes) et ne devraient, en toute application de la démocratie, rien recevoir du tout. Or, ils sont plutôt dans le haut du panier...

Mais votre long commentaire ne répond en rien aux questions posées : pourquoi diable subventionner en premier lieu, surtout des entreprises ? Si elles fonctionnent, il n'y a pas besoin de subvention. Si elles ne fonctionnent pas, pourquoi subventionner un truc qui périclite ? Je le rappelle, en temps de disette, avec les dettes colossales que la France accumule, n'est-il pas plus que temps de commencer à couper dans le lard de ces distributions fort généreuses qui coûtent à tout le monde et ne rapportent qu'à une clique bien spécifique ?

Vous semblez estimer que non et que tout va, finalement, pas trop mal. Comme je le disais, les grosses faillites sont le résultat de myriades de petits renoncements. Je maintiens.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## BEAULIEU

le 6 juin 2010 - 20:21 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Si je suis votre logique, finalement l'état ou les collectivités locales ne devraient rien subventionner. Pas de subventions aux associations d'handicapés, trop minoritaires, pas de subventions aux associations sportives, pas suffisamment de licenciés, terminé les aides sociales, les pauvres n'ont qu'à bosser plus pour gagner plus... Bref, vos propos indiquent que nous ne serons jamais d'accord sur la nécessité de subventionner syndicats, associations, entreprises et tout ce qui a, par la loi, droit aux aides du peuple français donc des collectivités locales.

Je le répète si vous avez une solution miracle qui permette d'établir plus de justice, d'équité et de transparence dans l'attribution de subvention par les collectivités locales présentez-les ici. Mais tout indique que pour vous le "tous pourris" semble prévaloir. Je n'affirme pas que tout va bien, je dis simplement qu'il y a des lois et des principes démocratiques et que malgré les abus qu'ils peuvent induire, ils sont le socle de notre République et nous permettent encore à ce jour d'éviter de voir des situations scandaleuses exister en France comme les personnes âgées obligées d'aller vivre dans le désert aux USA ou les plus pauvres incapables de se faire soigner car l'égoïsme

libéral a privatiser la quasi totalité du système de santé.

*Alors oui, subventionner en masse, syndicats ou associations ne me pose pas de problème, comme c'est le cas pour une majorité de franciliens, et s'il faut trouver des économies, peut-être faut-il rapidement agir pour que l'état sarkosyste verse enfin aux régions les dotations qu'il leur doit car nos gouvernants ont beau dos de nous demander de faire des économies alors qu'ils sont en train de pousser les régions à la faillite...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### 1 ping

Les tweets qui mentionnent owni] Par ici la bonne subvention! -- Topsy.com le 31 mai 2010 - 9:30

[...] Ce billet était mentionné sur Twitter par Owni et daks, Flash Presse. Flash Presse a dit: Par ici la bonne subvention! <http://goo.gl/fb/B033g> [...]